

## DOSSIERS FERMÉS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

### Conseil du 2 avril 2013

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Gail Hamelin	<p><b>Madame Gail Hamelin; conseil d'arrondissement du 2 avril 2013 :</b></p> <p>Mme Hamelin est une personne à mobilité réduite et s'est assurée qu'une demande de permis soit déposée afin d'autoriser l'installation d'une plateforme élévatrice pour faciliter l'accès à son lieu de résidence. Elle s'explique mal pourquoi l'arrondissement n'a pas accordé de suites favorables à cette demande en se fondant sur des critères reliés à la préservation des caractéristiques patrimoniales de l'immeuble visé, alors que l'accessibilité universelle reste en cause. Mme Hamelin désire connaître davantage les motifs ayant conduit à une telle décision.</p>	F. W. Croteau	<p><b>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, INFORME L'ASSEMBLÉE QUE LE DOSSIER A FAIT L'OBJET D'UNE PLAINTÉ AUPRÈS DE L'OMBUDSMAN DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET QU'EN CES CONDITIONS, IL PRÉFÈRE S'ABSTENIR DE DIVULGUER PUBLIQUEMENT LA POSITION DE L'ARRONDISSEMENT À L'ÉGARD DE CE DOSSIER. CELLE-CI SERA COMMUNIQUÉE À L'OMBUDSMAN.</p>
M. Henri Desbiolles	<p><b>Monsieur Henri Desbiolles; conseil d'arrondissement du 2 avril 2013 :</b></p> <p>M. Desbiolles désire savoir si des dépôts de récupération de piles sont accessibles dans le territoire de l'arrondissement. Il avoue ne pas comprendre pourquoi les grandes chaînes commerciales n'offrent pas pareil service à leur clientèle.</p>	F. W. Croteau	<p><b>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, ABONDE DANS LE MÊME SENS DE L'INTERVENTION DE M. DESBIOLLES EN SIGNALANT TOUTEFOIS QUE LA CHAÎNE DE QUINCAILLERIES RONA PROPOSE UN TEL SERVICE. M. CROTEAU SOULÈVE ÉGALEMENT QUE SE SONT ESSENTIELLEMENT LES AUTORITÉS PROVINCIALES QUI DISPOSENT DE POUVOIRS EN VUE D'ECADRER CE TYPE D'ACTIVITÉ.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
<p>Mme Julie Patenaude Coalition Jeanne-Mance</p>	<p><b>Madame Julie Patenaude; conseil d'arrondissement du 2 avril 2013 :</b></p> <p>Mme Patenaude représente un groupe de citoyens de la rue Jeanne-Mance, habitant plus précisément au nord de la rue Beaubien Ouest. Elle rend compte des difficultés de cohabitation d'une boucherie industrielle aux abords d'un secteur d'habitation, particulièrement en raison de l'activité de camionnage générée par cet établissement (bruit, empiètement de la voie publique, etc.). Mme Patenaude désire connaître la stratégie privilégiée pour améliorer la qualité de vie du voisinage et veut savoir particulièrement si des bollards seront bientôt installés la rue Jeanne-Mance.</p>	<p>C. Viau</p>	<p><b>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</b></p> <p>LA DIRECTRICE DES TRAVAUX PUBLICS, CHRISTIANE VIAU, DONNE RÉPONSE SUR PLACE À LA QUESTION EN DÉCLARANT QUE LES BOLLARDS RÉCLAMÉS SERONT INSTALLÉS AU COURS DES PROCHAINES SEMAINES.</p>
<p>M. Paul Marchand</p>	<p><b>Monsieur Paul Marchand; conseil d'arrondissement du 2 avril 2013:</b></p> <p>M. Marchand témoigne de la forte dégradation de la chaussée des rues montréalaises. Plutôt que de procéder à des opérations de colmatage de nids-de-poule, il suggère à la Ville de réviser ses façons de faire et d'employer dorénavant du béton armé comme revêtement des voies publiques. Selon lui, cette solution permettrait de solutionner à long terme les problèmes rencontrés par l'administration.</p>		<p><b>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DE L'INTERVENTION DU CITOYEN MARCHAND.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Éric Mailloux	<p><b>Monsieur Éric Mailloux; Conseil d'arrondissement du 2 avril 2013 :</b></p> <p>M. Mailloux est intervenu à la séance du 11 mars 2013 pour obtenir un état de situation concernant la réalisation d'un projet de construction de condominiums sur la 8e Avenue (N/Réf. : <b>GDC : 13-61386</b>). Il désire être tenu informé de l'évolution qu'a connue depuis ce dossier.</p>	<p>É. Duchesne</p> <p>C. Paquette</p>	<p><b>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES</b></p> <p>LA CONSEILLÈRE DU VIEUX-ROSEMONT, ÉRIKA DUCHESNE, INFORME L'ASSEMBLÉE QUE LE PROMOTEUR A ÉTÉ CONTACTÉ POUR L'INFORMER DES PRÉOCCUPATIONS DU MILIEU À L'ÉGARD DES IMPACTS ASSOCIÉS À LA CONSTRUCTION PROJETÉE.</p> <p>LA DIRECTRICE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTRPRISES, CAROLE PAQUETTE, AJOUTE EN COMPLÉMENT QUE L'ANALYSE RÉGLEMENTAIRE DU DOSSIER A ÉTÉ COMPLÉTÉE ET QUE CELUI-CI EN EST RENDU À L'EXAMEN DE PLANS PAR LES ARCHITECTES DE L'ARRONDISSEMENT. LE PROJET SERA SOUMIS APRÈS COUP AUX SOINS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, QUI, LUI, ÉMETTRA SES RECOMMANDATIONS AUPRÈS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.</p>

**DOSSIERS FERMÉS – INTERNET –**

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

**Conseil du 2 avril 2013**

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			<b>Aucun dossier reçu aux fins de cette séance.</b>